N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Encadrement des dépenses liées aux rencontres**

**sportives.**

1. **SYNTHESE**

Le Président de la République a reçu en ampliation une lettre du Ministre du Budget adressée à son homologue de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministre fait état des difficultés que rencontrent ses services dans le traitement des dossiers provenant du Ministère de la Jeunesse et des Sports :

* Leur arrivée en urgence ;
* L’absence des pièces justificatives indispensables à leur traitement (ordre de mission, liste déclarative des bénéficiaires, nombre des participants variant d’une rencontre à l’autre…).

Le Ministre suggère que le ministère de la Jeunesse et des Sports lui fasse désormais parvenir un planning trimestriel des rencontres sportives afin de permettre leur prise en compte dans le plan d’engagement budgétaire.

Il suggère également la création d’une commission interministérielle (Jeunesse et Sports, Finances et Budget) qui aurait pour mission de proposer des mesures appropriées auxdits problèmes.

1. **AVIS ET SUGGESTIONS**

Le Collège profite de la question soulevée par le ministre du Budget qui est aujourd’hui cruciale dans les sports dans notre Pays, pour faire une réflexion sur la gestion du sport en général.

L’argent explique le manque de cohésion qui persiste dans beaucoup des Fédérations sportives de notre pays où on passe plus de temps à gérer des conflits qu’à organiser les activités sportives.

Les informations prises auprès du Secrétariat Général au sport font état de près de 90% du budget qui vont aux fédérations sportives.

Ce qui est reproché aux Fédérations :

* de créer des fausses mission à l’étranger et avec la complicité aux Budget et aux finances sortent l’argent en un temps record.
* De gonfler l’état des sommes, même quand c’est l’extérieur qui prend en charge les activités sportives ;
* De devenir des agents de voyage en s’adonnant à l’exercice de l’acheminement des Ngulu contre paiement ;

Les Fédérations les plus citées sont : Football, Judo, Handball, Karaté, Taekwondo, Tennis de table, Volleyball, Athlétisme, Cyclisme…

Occupées à rechercher l’argent, ces Fédérations n’ont pas le temps de gérer convenablement les activités sportives pour lesquelles elles ont été élues. Nos Equipes Nationales comme nos Clubs peinent à émerger sur le plan international à cause de cette mauvaise gestion. Les Présidents des Fédérations sont généralement des personnes bien nanties. Il y a lieu de se poser la question de savoir d’où viennent ces richesses.

Il existe un réseau bien tissé entre certaines fédérations, les Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Budget et des Finances qui réalise des actes mafieux pour saigner le Trésor Public. Ceci ne peut pas continuer.

Nos Equipes Nationales sont souvent en retard sur leurs lieux de compétition. Nos sportifs séjournent souvent dans des conditions qui ne permettent ni la motivation ni la concentration sur les activités sportives.

Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles pense que dans l’état actuel de la gestion calamiteuse du sport dans notre pays, les préoccupations du Ministre du Budget sont très fondées. Il propose qu’un accusé de réception lui soit adressé avec copie au Ministre de la Jeunesse et des Sports, pour soutenir sa démarche et lui demander de se conformer désormais aux instructions contenues dans le Vademecum.

Le Collège qui sait qu’il y a eu un audit commandité par le Conseiller Spécial du Chef de l’Etat, propose qu’il plaise à Votre Autorité de demander les résultats de cet audit auprès du Conseiller Spécial pour son édification. Il est temps d’assainir la gestion de ce secteur important pour la jeunesse, mais aussi pour son poids dans la vision des œuvres du Président de la République et cela en prévision des prochaines échéances politiques.

Il propose enfin que soient prises des dispositions spéciales pour la gestion des fonds destinés au séjour et à la rémunération des sportifs. La tolérance zéro doit s’appliquer aussi dans le monde du sport.

En annexe, projet d’accusé de réception.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : Mlle Nicole MANOKA

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2011*

***Transmis copie pour information à :***

***- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports***

***- Son Excellence Madame le Directeur***

***de Cabinet Adjoint du Chef de l’Etat***

***- Son Excellence Monsieur le Directeur***

***de Cabinet Adjoint du Chef de l’Etat***

***(Tous) à Kinshasa-Gombe***

-----------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre du***

***Budget***

***à KINSHASA / Gombe***

***Concerne : Encadrement des dépenses liées aux rencontres sportives***

***Accusé de réception***

Monsieur le Ministre,

J’accuse bonne réception de votre lettre en copie au Président de la République, référencée, n° 0217/CAB/MIN/BUDGET/F.SPEB/MS/KZ/2011 du 27 janvier 2011, dont l’objet figure ne marge et je vous en remercie.

La question que vous soulevez est très pertinente et relative au mal qui gangrène le monde du sport dans notre pays.

Je vous encourage donc à poursuivre dans ce sens pour le bien du sport et de la jeunesse de notre pays. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports qui me lit en ampliation saura réserver bonne suite à vos idées et se conformera désormais aux instructions en la matière.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma considération.

**Gustave BEYA SIKU**